

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 07/02/2023

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h14.

- Sont présents 18 membres sur 29 (cf. liste d'émargement ci-jointe-annexe 1).
- Sont excusés Mme BONNARD-LE FLOC'H, représentant de la collectivité territoriale, Mme MERCIER, personnalité qualifiée, Mme BELLON, M. LAURENT, M. TOUX, M. BOSSER et Mme BIHAN, représentants parents d'élèves, Eliot LUCHESSI-PAUGAM et Hannaou MOHAMED, représentants élèves.

Madame Faccenda informe les membres du Conseil que suite au départ en retraite de Mme Sola, Monsieur Dekindt a pris depuis le 1^{er} février ses fonctions d'agent comptable. Madame Dos Santos et elle-même doivent le rencontrer dans les prochains jours.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Madame Faccenda propose la candidature de Madame Madec membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 novembre 2022.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Mme Faccenda indique les modifications apportées à l'ordre du jour :

- Ajout du point sur la décision budgétaire modificative n°1 en lien avec l'investissement dans du matériel pédagogique-restructuration atelier SEGPA Habitat
- Ajout point sur la durée d'amortissements de biens en lien avec la DBM n°1.

POINT I- Vie pédagogique et vie scolaire

1. Point sur la répartition des moyens-Dotation Globale Horaire-Rentrée 2023

Madame Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est une Dotation Globale Horaire (DGH) et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote lors de cette séance (mais au Conseil d'Administration du mois de juillet prochain). Cette répartition a été présentée à l'équipe pédagogique le lundi 30 janvier 2023.

Les DGH sont calculées sur la base **des effectifs arrêtés par les services rectoraux et départementaux**, à partir du coût structure prévu par la réglementation, à savoir pour 2023 : **29 heures sur les quatre niveaux** et à partir d'un seuil à la division (Elèves/Division) de 30 élèves en collège hors zone d'éducation prioritaire.

Madame Faccenda indique que la DGH se compose de 449 heures réparties selon les trois unités de compte suivantes :

- 422 Heures Postes (HP)
- 24 Heures Supplémentaires Année (HSA)
- 3 Indemnités pour Mission Particulière (hors face-à-face pédagogique et non intégrées dans la ventilation des moyens par discipline)

Madame Faccenda indique également que deux collègues de l'établissement ont fait une demande de temps partiel :

- en français : 14,4/18,
- en technologie : 14,4/18

Madame Faccenda précise que cette dotation est calculée de la façon suivante :

- 29 heures hebdomadaire par division X 10 divisions = 290 (29h = 26h +3H de marge d'autonomie par division),
- SEGPA : **129,5 heures** (125,5 HP et 4HSA),
- Forfait UNSS : **9h** (3 forfaits de 3 heures),
- Laboratoire de Physique : **1h**,
- Laboratoire de SVT : **1h**,
- CHAD et CHAM : **16h**,
- **2,5 IMP** : 1 IMP Coordination EPS et 1,5 autres « divers ».

Madame Faccenda présente la ventilation des moyens aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 3 : tableau moyens collège).

Madame Faccenda précise les points suivants :

- Enseignement du **latin** de la 5^{ème} à la 3^{ème} à raison de 1 heure en 5^{ème}, 2 heures en 4^{ème} et en 3^{ème}.
- Niveau 6^{ème} : 5 heures professeurs français
- **Chant et chorale** : 2 Heures.
- CHAD : 8 heures (2 heures par niveau)
- CHAM : 8 heures (2 heures par niveau)
- Nouveautés 6^{ème} :
 - suppression de l'heure de techno et approfondissement en français ou en mathématiques et mise en œuvre obligatoire du dispositif devoirs faits en 6^{ème}.
 - Ouverture d'une bilangue italien en 6^{ème} à la rentrée prochaine. Les élèves de 6^{ème} bénéficieront de 3 heures d'italien, enseignés par Monsieur Lebreton. Les élèves qui intégreront cette section pourront poursuivre après le Collège au Lycée de l'Harteloire et passer le bac ESABACH.

Madame Faccenda indique que cette ventilation sera transmise à la Direction Académique via le tableau de répartition des moyens pour le vendredi 10 février 2023. La fin de campagne de répartition des moyens est fixée au lundi 13 février. Mme Faccenda remercie Madame la Directrice et ses équipes pour leur écoute et leur soutien.

M. Muller indique qu'il est regrettable de supprimer une heure de technologie en 6^{ème} pour le remplacer par de l'approfondissement en mathématiques et en français. Mme Faccenda indique que les modalités de l'approfondissement sont encore à définir et à construire avec les enseignants du collège, les professeurs des écoles volontaires et l'inspecteur du premier degré.

M. Muller souligne qu'il est pertinent, selon lui, de renforcer l'enseignement du français mais pas au détriment de l'enseignement de la technologie en 6^{ème}.

Mme Faccenda indique qu'il ne sera pas possible de maintenir des cours de technologie en 6^{ème} car cela n'est pas prévu par la réforme.

M. Muller constate qu'il n'y a pas de mesures de lutte contre les difficultés scolaires qui concernent le premier degré, et que cela permettrait pourtant de faire en sorte que les élèves ne se soient déjà en difficulté à leur entrée en 6^{ème}.

2- Fiche évaluation oral DNB session 2023

Madame Faccenda présente la fiche d'évaluation de l'oral du DNB session 2023 validée en conseil pédagogique. Cette fiche servira de support à l'évaluation de l'oral blanc et de l'oral comptant pour l'obtention du DNB. Madame Faccenda rappelle que L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

3- Niveau 4ème : session PSC1

Mme Faccenda indique que 4 personnels sont formateurs PSC1 au collège : M. Pichereau, M. Harrache, M. Martinez et Mme Durand.

Les 4^{ème} 4 ont déjà été formés au PSC1 par Monsieur Martinez et M. Pichereau. Tous les élèves de 4ème seront formés d'ici à la fin de l'année scolaire.

La classe de 4ème1 sera formée par Monsieur Pichereau, Monsieur Martinez et M. Harrache le mardi 7 mars et le mercredi 8 mars.

La classe de 4ème2 sera formée par Monsieur Pichereau, Monsieur Martinez et Mme Mescoff, professeure au Collège de Plabennec le jeudi 9 mars après-midi et le vendredi 10 mars.

M. Pichereau indique qu'il s'agit d'une formation de 9 heures qui se déroule sur 3 demi-journées.

4- Ev@lang-test de positionnement pour les élèves de 3èmes

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième. Il permet de situer le niveau des élèves au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) avant leur entrée en classe de seconde.

La passation du test numérique de positionnement en anglais Ev@lang collège se déroule **du lundi 28 février au vendredi 22 avril inclus, puis du lundi 12 au vendredi 30 septembre inclus**, conformément aux modalités de la note de service du 29 novembre 2021 relative au test numérique de positionnement en anglais pour les élèves de troisième.

Pour l'Académie de Rennes, ce test aura lieu entre le lundi 28 février et le vendredi 25 mars 2022 sur une heure de cours d'anglais.

Ev@lang collège est **un test de positionnement en anglais 100 % en ligne**.

Le test est conçu par France Éducation International (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique et opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Il est **composé de questions à choix multiples** : un support, une seule question par support et 4 choix de réponse dont une seule bonne réponse.

Il est **entièrement en anglais** : supports de compréhension, questions, choix de réponses et consignes.

Les différentes épreuves du test permettent de **positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du CECRL** dans les activités langagières de réception :

- compréhension de l'oral,
- compréhension de l'écrit.

Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées : grammaire et lexique.

Evalang collègue est un **test adaptatif**, c'est-à-dire que la liste des items proposés à l'élève s'adapte en temps réel à sa performance (les questions qui lui sont proposées sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon son taux de réussite).

Chaque test est unique car les questions sont tirées aléatoirement dans une banque de questions.

À l'issue du test, les élèves obtiennent **une fiche de résultats faisant apparaître un niveau global et un niveau de maîtrise par activité langagière et en grammaire et lexique**

5. Pix-certification compétences numériques

Les compétences numériques définies par le cadre de référence présenté ci-dessous et acquises par les élèves font l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne Pix. La certification Pix permet d'attester un profil de compétences numériques certifié et reconnu par l'État et par l'inscription à l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). La plateforme délivre aux élèves, en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal, une certification des compétences numériques.

La plateforme Pix permet aux élèves à partir du cycle 4 de s'autoévaluer et de valoriser leurs progrès à partir de tests de positionnement. **À partir de la classe de 5^e**, les élèves s'inscrivent sur la plateforme Pix accessible gratuitement, où ils disposent d'un suivi de leurs acquis. En changeant d'établissement, les élèves conservent leur compte Pix.

Les établissements scolaires publics et privés sous contrat sont dotés d'un **espace Pix Orga** qui permet aux équipes pédagogiques de générer des parcours de tests sur différentes compétences numériques, de suivre les résultats des élèves et ainsi de les accompagner dans l'acquisition de leurs compétences jusqu'à la certification.

Le cadre de référence des compétences numériques s'organise en cinq domaines et seize compétences numériques. Il propose huit niveaux de maîtrise progressive de ces compétences pour les élèves de l'enseignement scolaire, pour les étudiants de l'enseignement supérieur et dans un contexte de formation d'adultes. Les niveaux de maîtrise de 1 à 5 sont proposés plus particulièrement pour les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée.

Ces compétences numériques font l'objet d'une certification délivrée par la plateforme Pix en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée.

5 domaines, 16 compétences, 6 niveaux

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu

- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Calendrier : du 6 mars au 16 juin 2023

6- Attestation sécurité routière :

Les élèves de 5^{ème} (niveau 1) et de 3^{ème} (niveau 2) passeront l'attestation de sécurité routière d'ici la fin de l'année scolaire.

Pour la session 2023, date limite de passation pour les élèves de 5^{ème} (ASSR1) et pour les élèves de 3^{èmes} (ASSR2) : **7 juillet 2023**

Depuis l'édition 2022, une plate forme unique de préparation et de passation des ASSR s'est généralisée. Elle permettra aux élèves de s'entraîner et de passer les épreuves en ligne.

Pour les établissements, elle permettra de générer automatiquement les épreuves et les corrections, d'automatiser l'authentification des élèves, la remontée des élèves dans la base SIECLE BEE et l'édition des attestations dans le Livret Scolaire Unique.

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1^{er} et 2^e niveaux s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière. Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques. Les attestations ASSR 1 et ASSR 2, délivrées au collège, portent sur la connaissance des risques et des règles applicables pour chacun des types d'usagers : piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager d'une voiture, futur automobiliste.

7- Programme PHare :

Comme déjà présenté au CA du mois d'octobre, l'année scolaire est marquée par l'entrée obligatoire de toutes les écoles élémentaires et de tous les collèges publics dans le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe.

Mme la Principale rappelle l'équipe pHARe du collège laquelle est constituée de Mmes Madec, CPE, Mr Pellen et Mme Bidel-Guillou, enseignants, Mme Abjean, infirmière, Mme Lafitte Assistante sociale, et Mme JOLY Co-Psy.

Mme Madec présente le programme pHARe qui est la mise en place de méthodes de prise en charge de situations de harcèlement.

Mme Madec explique qu'il s'agit de formaliser ce qui est déjà fait dans le collège et de monter de nouvelles actions.

Les personnels engagés sur le programme seront, à l'issue de leur formation, en mesure de mettre en place au collège un protocole strict qui sera présenté ensuite au CA.

L'équipe ressource doit :

- Veiller à mettre en place des actions en faveur de la lutte contre les moqueries et les intimidations.
- Recenser les séances pédagogiques en lien avec ces thématiques.
- Mener des entretiens avec les élèves qui rencontrent des situations de moqueries, d'intimidations qui ne sont pas installées dans le temps.
- Remplir les conditions nécessaires à la labélisation de l'établissement sur 2 ans (participation au concours NON AU HARCELEMENT, formation de l'équipe ressource etc.).

8- Projets divers :

Madame Faccenda fait un point sur des projets mis en œuvre pour les élèves et la construction de leurs parcours par les équipes du Collège :

- Les délégués de classe seront formés à la sécurité civile le mardi 28 février 2023 suite à un appel d'offre effectué auprès du Conseil Départemental.
- Suite à un appel à projet du Conseil Départemental, deux classes de 5ème bénéficieront le lundi 27 février d'une intervention par l'association aux goûts du jour autour de l'alimentation. Projet mené par Mme Pleven, Mme Gicquel et M.Marier, chef de restauration
- Collège au cinéma : deuxième film pour les élèves de 6ème le mercredi 1^{er} mars.
- L'association Films et Culture est intervenue auprès des 4èmes et 3èmes suite au visionnage de deux films dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle dans le cadre du Pass Culture. Les élèves de 4èmes et 3èmes se rendront au Cinéma les Studios une nouvelle fois pour visionner « 1917 » et « Lion » et bénéficieront d'une séance de culture cinématographique. Ce projet est porté par M.Varin.
- Les élèves de 4ème2 toujours dans le cadre du pass culture se sont rendus au Festival Longueur à l'initiative de Mme Favrot.

Mme Faccenda indique qu'à l'heure actuelle environ la moitié du budget du PASS Culture a été utilisée depuis la rentrée de septembre 2022. Elle précise que des projets vont être mis en place notamment le Festival Longueur d'ondes et le spectacle des 4èmes au mois de mars financés notamment dans le cadre du PASS Culture.

Point III- Points financiers : Contrats et convention

1. Contrat de location administration

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement du contrat de maintenance des défibrillateurs pour un montant de 378 euros par an.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

2. Contrat de maintenance SCHILLER

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la reconduction du contrat de maintenance des défibrillateurs pour un montant de 438 euros par an.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

3. Adhésion Association Jeunesse et Entreprise (AJE) du Finistère

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la convention avec l'AJE pour un montant de 100 euros.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

4. Niveau 5ème Big Challenge Convention Société Pichon

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la convention avec la Société Pichon pour le Big Challenge 450,30 euros.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

5. Information Taxe d'apprentissage

Mme Durand présente le fonctionnement de la taxe d'apprentissage. Elle indique que les SEGPA sont en difficulté sur le bassin brestois car en concurrence avec les lycées professionnels. Cette année les entreprises ont l'obligation d'inscrire leur numéro de SIRET sur une application et de désigner l'établissement qu'ils souhaitent en faire bénéficiaire. Mme Durand propose de diffuser un courrier et une plaquette de communication qui vise à faire rayonner le travail fait en SEGPA auprès des élèves. La taxe d'apprentissage sert à renouveler le matériel des plateaux techniques et d'acheter du matériel et des matières premières pour les ateliers.

6- DMB n°1

Mme Dos Santos présente les devis d'achat de machines pour l'atelier SEGPA Habitat. Les devis montent à 26 900 € sur une enveloppe de 33 900 €.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

• 7- Durée d'amortissement des biens

La durée d'amortissement des machines de l'atelier SEGPA Habitat est évaluée à 10 ans.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Mme Pleven tient à remercier Mme Dos Santos de la part des collègues pour le travail effectué sur la gestion de l'établissement et la clarification des lignes budgétaires de l'établissement depuis son arrivée. Mme Faccenda s'associe aux remerciements au nom de l'équipe de direction.

Point IV : Travaux et équipements

Mme Faccenda remercie M. Laizet du Département du Finistère pour sa disponibilité dans le suivi des travaux de l'établissement et lui souhaite bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Mme Faccenda indique que les travaux de désamiantage sont repoussés à priori aux vacances de Pâques. Le nouveau bureau de la Direction et les sanitaires des élèves seront refaits à l'été 2023. Le désamiantage de la salle de stockage et de repos des agents est décalé à l'été 2023. L'installation d'un préau dans la cour de récréation est toujours prévue cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 19h53 Madame Faccenda indique que le Conseil d'Administration sur le Compte financier se réunira le mardi 4 avril 2023.

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCENDA



Mme MADEC

Brest, le 31 janvier 2023

collège
Anna Marly

académie
Rennes

Éducation
nationale

La Principale

Aux

Membres du Conseil d'Administration

Objet : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir siéger à la réunion ordinaire du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 7 février 2023 à 18h00

En salle de réunion

Téléphone
02 98 80 43 93

Télécopie
02 98 46 71 28

Mél.
Ce.0291661y
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven
BP 32049
29220 Brest
cedex 2

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 29 novembre 2022
- Nomination d'un secrétaire de séance

Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

- 1- Présentation de la répartition des moyens- DGH rentrée 2023.
- 2- Fiche évaluation oral DNB session 2023
- 3- Niveau 4^{ème} : sessions PSC1
- 4- Ev@lang- test de positionnement en anglais pour les élèves de 3^{ème}.
- 5- Pix- certification compétences numériques niveau 3^{ème}
- 6- Attestation Sécurité Scolaire niveau 1 (5^{ème}) et niveau 2 (3^{ème})
- 7- Programme pHare
- 8- Projets divers

Point II – Points financiers

- 1- Contrat location copieur administration
- 2- Contrat de maintenance Schiller- défibrillateur
- 3- Convention Adhésion AJE 2023
- 4- Niveau 5^{ème} : Inscription « the Big Challenge »
- 5- Information Taxe d'Apprentissage
- 6- DBM n°1
- 7- Durée d'amortissements des bien en lien DBM n°1

Point III – Travaux et équipements

- 1- Point sur les travaux

La Principale

Madame FACCENDA

Dotation Globale Hieriro : 446 HORS IMP
 dont : 422 H.P
 24 H.S.A

TABEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2023

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CIDESSOUS

Disciplines	8ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE statutaires	Segpa	Divors	TOTAL GENERAL	Apport des postes définitifs	SUP	OREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps partielles, retraites, information CSD, CSR, etc.)	
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA		
Let. Clas.	0	0,00	1	5,50	1	2,00	2	10,00	17,50			0,50	18,00	18,00						18,00	0,00		
Let.mod.	2	10,00	2	9,00	2	9,00	1	4,00	32,00			1,90	33,90	32,40						32,40	1,50		TP 14,4 Mme. Regulères
Allemand	0	0,00	1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50				7,50				7,50			7,50	0,00		amande de partage avec Lyvée de Landivisau-maintien Mme Le R.
Anglais	2	8,00	3	9,00	2	6,00	3	9,00	32,00		4,00		36,00	36,00						36,00	0,00		
Espagnol	0	0,00	2	5,00	2	5,00	2	5,00	15,00			3,00	18,00	18,00						18,00	0,00		
Aut. Lang.	1	3,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	3,00				3,00							3,00	0,00		ouverture bilingual Italien- M. Le Breton Cig Guilliers
Hist.Géog.	2	6,00	3	9,00	2	6,00	3	10,50	31,50				31,50	36,00			8,00			30,00	1,50		
Math	2	9,00	3	10,50	2	7,00	3	10,50	37,00				37,00	33,00						33,00	4,00		
Techno	2	1,00	3	4,50	2	4,00	3	4,50	14,00			0,40	14,40	14,40						14,40	0,00		TP M.Cadbou 14,4
Sc. Phys.	2	2,00	3	4,50	2	4,00	3	4,50	15,00	1,00			16,00	18,00			3,00			15,00	1,00		
S.V.T	2	3,00	3	4,50	2	3,00	3	4,50	15,00	1,00			16,00	18,00			3,00			15,00	1,00		
Ed. mus.	2	2,00	3	3,00	2	2,00	3	3,00	10,00	8,00		2,00	20,00	18,00						18,00	2,00		
Arts plast.	2	2,00	3	3,00	2	2,00	3	3,00	10,00		1,00		11,00	18,00			8,00			10,00	1,00		
EPS	2	8,00	3	9,00	2	6,00	3	9,00	32,00	17,00		3,00	53,00	60,00			9,00			51,00	2,00		
ISES	1	25,00	1	21,00	1	24,00	1	15,50	85,50			2,50	88,00	84,00						84,00	4,00		
PLP	0	0,00	0	0,00	1	12,00	1	24,00	36,00				36,00	36,00						36,00	0,00		
TOTAUX		79,00		160,00		84,50		119,50	393,00	27,00	6,00	13,30	439,30	439,80	0,00	0,00	29,00	10,50	0,00	421,30	18,00		

Total HP + HS
439,30

HS à affecter au
Z8999
6

TOTAL GENERAL
445,30

- Apport Heures correspondant aux postes définitifs
- ARE UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES.
- BMP Moyens provisoires
- CREA Créations de poste
- CSD Compléments de service donnés à d'autres établissements
- CSR Compléments de service reçus d'autres établissements
- SUP Suppressions de poste

A retourner pour le lundi 6 février 2023



collège
Anna Marq
accueille
tous
Élèves
nationaux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 30 MEMBRES DU 29 NOVEMBRE 2022

Quorum : 16

Présents : 18

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		
	Adjoint Directrice SEGPA	Mme DURAND		
	Gestionnaire	Mme DOS SANTOS		
	CPE	Mme MADEC		
	Agent Comptable	Mr DEKINDT		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOC'H	Mme TARAGNA	Excusé
		Mr TRABELSI	Mr SCHNEIDER	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC	
	Mr BAZIRE	Mme TOURNIER		
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		Excusé
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mme MERCIER		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme WASIUTEK	Mme CANN	
		Mme MAGOT		
Mme PLEVEN				
Mr MOUNIEN				
Mme FAVROT				
Mr PICHEREAU				
Mme GICQUEL				
	TOS	Mr MARIER	Mr FOLL	
		Mme GUILLEMETTE		
		Mme HONORINE		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mme MONOT	Mr BOSSER	MIS
		Mme BELLON	Mme VANTIS	
Mr LAURENT		Mme BIHAN		
Mr VANTIS				
Mr MULLER				
Mr TOUX				
Mme GUEGUEN				
	Elèves	MOHAMED Hannaou	MOULURE Joëlla	
		LE BERRE Mona	LE ROUX Judith	
		LUCCHESI-PAUGAM Eliot	OLLIVIER-DUMONT Léon	

Invites

OREND-KLUCIK Hannah ~~Good~~
HARRAGE Fernowann ~~Good~~

RNE : 0291661Y

DEPARTEMENT : 29

VILLE : BREST

ETABLISSEMENT : Collège Anna Marly

STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT :

	Prévisions 2023		E/D 2023	Coût structure 2023
	élèves (E)	divisions (D)		
6ème	57	2	28,50	58
5ème	62	3	20,67	87
4ème	59	2	29,50	58
3ème	71	3	23,67	87
TOTAL	249	10	24,90	290

DOTATION GLOBALE HORAIRE DE L'ETABLISSEMENT :

Collège Anna Marly

BREST

Coût structure établissement 2023 : **290,00**

Heures statutaires 2023 : **11,00**

Heures de laboratoire (SVT, SP) : **2**

Forfait association sportive (AS) : **9**

IMP 2023 : **2,5**

IMP de Coordination EPS : **1**

IMP de Coordination technologie : **0**

Autres IMP : **1,5**

Formations spécifiques 2023 : **16,00**

Bi-langue : **0**

Section internationale : **0**

Autre formation spéc. : **16**

Commentaires formations spécifiques :

CHAD, CHAM

SEGPA 2023 : **129,50**

Dispositifs particuliers 2023 : **0,00**

DGH INITIALE 2023 (hors disp. Part. et SEGPA) : **319,50**

DGH INITIALE 2023 (avec disp. Part. et SEGPA) : **449,00**

VENTILATION DE LA DOTATION ETABLISSEMENT				
DGH INITIALE 2023 (hors disp. Part. et SEGPA)				
HP	HSA	IMP	GLOBAL	
295,50	20,00	3,00	319,50	
Dispositifs particuliers 2023				
HP	HSA	IMP	GLOBAL	
0	0	0	0	
SEGPA 2023				
HP	HSA	IMP	GLOBAL	
129,5	4	0	129,5	
DGH INITIALE 2023 (avec disp. Part. et SEGPA)				
HP	HSA	IMP	GLOBAL	
422,00	24,00	3,00	449,00	

INDICATEURS	
H/E établissement 2023 (hors disp. Part.) :	1,80
E/D établissement 2023 (hors disp. Part.) :	24,90

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB – VERSION ENSEIGNANT

NOM – Prénom : _____

MI : Maîtrise insuffisante MF : Maîtrise fragile
 MS : Maîtrise satisfaisante TBM : Très bonne maîtrise

	MI	MF	MS	TBM	TOTAL		
MATRISE DE L'EXPRESSION ORALE	S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un public	Savoir gérer son temps correctement (5 à 7 minutes d'exposé maximum)	2	5	8	10	/10
		Savoir se tenir correctement, regarder son public et donc se détacher de ses notes	2	5	8	10	/10
		Maîtriser sa voix (débit, volume, articulation)	2	5	8	10	/10
	S'exprimer dans une langue appropriée	Avoir un vocabulaire précis et en lien avec le sujet	1	2,5	4	5	/5
		Avoir un niveau de langage adapté au public	1	2,5	4	5	/5
		Savoir formuler des phrases correctement construites	2	5	8	10	/10
TOTAL (sur 50 POINTS)							
MATRISE DU SUJET	Savoir présenter une démarche personnelle	Capacité à justifier le choix de son sujet, à exposer sa démarche, les éventuels outils utilisés, les différentes étapes suivies, et enfin à structurer son propos.	4	10	16	20	/20
		Capacité à effectuer des choix pertinents et sélectionner de façon raisonnée les connaissances et compétences acquises dans le projet que l'on veut mettre en avant.	4	10	16	20	/20
	Etre réactif aux questions posées	2,5	5	7,5	10	/10	
TOTAL (sur 50 POINTS)							

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

NOM – Prénom : _____

		TOTAL	APPRECIATION
MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE		S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un public	/10
		S'exprimer dans une langue appropriée	/5
TOTAL (sur 50 POINTS)		Savoir gérer son temps correctement (5 à 7 minutes d'exposé maximum)	/10
		Savoir se tenir correctement, regarder son public et donc se détacher de ses notes	/10
		Maîtriser sa voix (débit, volume, articulation)	/10
MAITRISE DU SUJET		Avoir un vocabulaire précis et en lien avec le sujet	/5
		Avoir un niveau de langage adapté au public	/5
		Savoir formuler des phrases correctement construites	/10
TOTAL (sur 50 POINTS)		/50	
MAITRISE DU SUJET		Savoir présenter une démarche personnelle	/20
		Savoir choisir un contenu cohérent	/20
		Être réactif aux questions posées	/10
TOTAL (sur 50 POINTS)		/50	

Candidat
NOM :

Prénom :

Épreuve orale blanche de soutenance de projet

Fiche de choix du sujet à remettre au professeur principal pour le 10 mai 2023

Attention, il revient à l'élève, conseillé par ses professeurs, de remplir cette fiche qui devra être contresignée par ses responsables légaux. Cette fiche est destinée aux membres du jury de l'oral de soutenance de projet. A défaut de la rendre dans les temps, le jury proposera un sujet au candidat à l'épreuve.

Intitulé du projet :

Résumé du projet (thème) :

Cadre (cocher un au choix) : E.P.I. Histoire des arts

- Parcours avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturel
- Parcours éducatif de santé
- Parcours citoyen

Noms des enseignants qui ont suivi le projet et disciplines :

_____ ; _____

Modalités de passage :

- le candidat passera l'oral seul
- Le candidat passera l'épreuve avec (noms des autres candidats, max. 2)
 _____ _____
- le candidat passera l'oral en langue vivante :

L'oral de soutenance de projet aura lieu le **MERCREDI 24 MAI 2023**. Le candidat recevra une convocation.

Date :

Nom et Signature des responsables légaux

Collège :
reçu le :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022 /2023	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Mardi 7 février 2023
Niveau 3ème : DNB Blanc	Lundi 6 février (français et mathématiques) et mardi 7 février (histoire géographie et sciences)
Séquence d'observation en milieu professionnel	Niveau 3^{ème} : du mercredi 8 février au vendredi 10 février
Mini-stages-entretiens COP-portes ouvertes établissements scolaires	Niveau 4ème-3ème : février-avril
Diffusion fiches navettes orientation conseils de classe du 2ème trimestre	Tous les niveaux : à partir du 28 février 2023
Lundi 27 février 2023	Parcours Santé : Moutik Toque mène l'enquête 5ème2-5ème3
6ème : collègue au Cinéma	Mercredi 1^{er} mars
Dnb 2023 DL inscription nouveaux élèves	DL inscription nouveaux élèves Vendredi 3 mars
Semaine des mathématiques	Du lundi 6 mars au mercredi 15 mars
Stage 4ème SEGPA n°1	Du lundi 6 mars au vendredi 10 mars
Certification PIX niveau 3ème	Du lundi 6 mars au vendredi 16 juin
PSC1 niveau 4ème	41 : Mardi 7 mars et mercredi 8 mars (matin) 42 : jeudi 9 mars am et vendredi 10 mars
CFG 2023	Fermeture inscription session 2023
Stage 3ème SEGPA n°2	Du lundi 13 mars au samedi 1^{er} avril
3èmes	10h-15h30 : journée d'intégration CAMPUS Kerichen
DNB session 2023	Date limite demande changement de série
Portes Ouvertes Conservatoire	Samedi 18 mars 14h-17h
Tout niveau : à compter du jeudi 16 mars	Conseils de classe du 2d trimestre
Séjour 4ème CHAD et 3ème CHAD Paris	Du mardi 21 mars au jeudi 23 mars
CHAM Tests d'admission	Samedi 25 mars matin
Semaine de la presse	Du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril
Niveau 4ème : film Lion les Studios	Lundi 27 mars matin
Niveau 3ème : film 1917 Les studios	Jeudi 30 mars matin

CHAD Tests d'admission	Samedi 1^{er} avril matin
Niveau 3ème : intervention film et culture film 1917	Mardi 4 avril Sur la journée
Post-3ème : 3ème4 – visite lesven vauban	Mardi 4 avril
Conseil d'Administration Compte financier	Mardi 4 avril à 18h
CHAD :académique 4èmes-validation JO 3CHAD	Mercredi 5 avril
Niveau 4ème : intervention film et culture film Lion	Vendredi 7 avril Sur la journée
Orientation Post-3ème Consultation des offres de formation sur Téléservice Affectation (TSA)	A partir du vendredi 7 avril
Oral Blanc 3ème-DNB session 2022	Mercredi 12 avril
DL demande de bonus médical	Vendredi 14 avril
Semaine du 2 mai : REMISE FICHE NAVETTE DIALOGUE AVEC LES FAMILLES FICHE VOEUX D'ORIENTATION POST-3ème	
DL demande aménagements examens session 2024	Vendredi 5 mai
3ème DL retour choix de sujets oral	Mercredi 10 mai
EPSA journée académique	Jeudi 11 mai
Ecrits DELF session 2023	Mardi 16 mai
Oraux DELF session 2023	Mercredi 17 mai
Stage N°2 4ème SEGPA	Du lundi 22 mai au samedi 27 mai
Affectation post-3ème -saisie des vœux orientation (TSA et TSO)	Du mardi 9 mai au mardi 30 mai
Soutenance DNB session 2023 retour choix de sujet à Mme La Principale	Le mercredi 10 mai
Niveau 3ème : Date limite retour fiche de vœux post-3ème à professeur principal	Lundi 22 mai
Stage 4ème SEGPA n°2	Du lundi 22 mai au samedi 27 mai
DNB Session 2023 remontées notes du socle	Du mardi 23 mai au vendredi 16 juin
Niveau 3ème : Épreuve de soutenance orale DNB session 2023	Mercredi 24 mai
AS Danse Festival Fouesnant	Mardi 30 mai 2023
Stage Kayak 4ème1-4ème3	Le mardi 30 mai-jeudi 1^{er} juin -

	vendredi 2 juin
Entrendanse CHAD	Jeudi 2 juin 19h mac orlan
Conseils de classe niveau 3ème *	Semaine du 5 juin
CHAD et AS Danse : rencontre district Brest	Mercredi 7 juin 2023
Niveau 4ème Oral blanc	Vendredi 9 juin (après-midi)
Stage 3ème SEGPA n°3	Du lundi 12 juin au samedi 24 juin
Scènes Chorégraphiques CHAD Mac Orlan	Jeudi 22 juin
Epreuves écrites DNB Session 2023 *	Le lundi 26 juin et le mardi 27 juin
Résultats d'affectation post-3ème *	Le mardi 27 juin
Conseils de classe 6ème/5ème/4ème *	Du lundi 26 juin au lundi 3 juillet
Date limite passation ASSR 1 et 2	Samedi 7 juillet

* conformément au Bulletin Officiel n°35 du 22 septembre 2022

La Principale

Marie FACCENDA

